



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2023-01

COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code du travail,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté n° 2022-53 proclamant les résultats des élections professionnelles au niveau local,

ARRÊTE

Article 1 : La composition du comité social d'administration de l'établissement s'établit comme suit :

- Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon
- Raphaël Baudrimont, directeur général des services
- Camille Renaud, directrice des ressources humaines
- Jean-Philippe Michel, médecin de prévention (AST Grand Lyon)
- Delphine Demoncheaux-Raggiri, inspecteur santé et sécurité au travail,
- Christophe Marques, assistant de prévention
- Isabelle Garcin-Marrou, représentante titulaire pour la F.S.U.
- Fabienne Para, représentante titulaire pour la F.S.U.
- Gwenola Le Naour, représentante titulaire pour la F.S.U.
- Rita Berlioz-Arthaud, représentante titulaire pour la F.S.U.
- Clément Coste, représentant titulaire pour la F.S.U.
- Béatrice Genod, représentante suppléante pour la F.S.U.
- Charlotte Dolez, représentante suppléante pour la F.S.U.
- Yacine Djebili, représentant suppléant pour la F.S.U.
- Thierry Souksavanh, représentant suppléant pour la F.S.U.
- Régis Gastaldi, représentant suppléant pour la F.S.U.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 17 janvier 2023

La directrice de l'IEP de Lyon

Hélène SURREL

